

## **Lancement du Plan Climat de MPM Jeudi 19 mai 2011**

### ***Discours du Président Eugène Caselli***

Bien sûr, il y a la loi ! Les lois issues du Grenelle de l'environnement et qui attribuent un rôle de premier plan aux collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique. C'est-à-dire, mesdames et messieurs, dans la lutte contre les causes humaines du changement climatique dont notre pays est maintenant tout près de subir les effets alors que se profile une crise sévère de sécheresse dans une trentaine au moins de nos départements.

La loi, donc, fait obligation aux collectivités de plus de 50 000 habitants d'élaborer avant fin 2013 un Plan climat énergie territorial.

Charge à ce document de planification de fixer le programme d'actions grâce auquel nous pourrions diminuer les effets du changement climatique et en anticiper l'impact sur le territoire des dix-huit communes de MPM.

Notre collectivité aura été la première des 35 collectivités couvrant la région Provence Alpes Côte d'Azur, à s'engager en juin 2009 dans l'élaboration de ce qui deviendra notre Plan climat communautaire que nous avons prévu d'adopter l'été prochain. Au-delà de la nécessité de nous mettre en conformité avec la législation, il s'agit là d'une priorité.

L'objectif principal du plan est fixé : inscrire la question du réchauffement climatique au centre des préoccupations, des politiques et des interventions dans tous les domaines de compétence de la communauté urbaine. Je pense aux transports collectifs, bien sûr, à la voirie, au traitement des déchets, à l'eau et à l'assainissement, à l'urbanisme et à l'habitat, au développement économique.

Autant dire que les prescriptions du plan climat se retrouveront dans les autres documents planificateurs dont l'élaboration nous incombe et qui sont d'ailleurs préparés en cohérence les uns avec les autres : Schéma de cohérence territoriale, Plan de déplacements urbains, Plan local de l'habitat...

Les résultats de la phase initiale de diagnostic ont abouti à un profil climat de notre territoire qui justifie bien que l'on parle de priorité. En effet le scénario envisagé, si l'on devait rester les bras croisés, prévoit une hausse des températures estivales moyennes de 3 à 5 degrés d'ici le milieu du siècle, une élévation du niveau de la mer susceptible d'atteindre un mètre, une aggravation des événements climatiques extrêmes, un problème de ressource en eau dont on est préservé aujourd'hui, un risque accru de feux de forêt, un recul de la biodiversité, etc. Et tout cela sur un territoire dont tout indique que la population va continuer d'augmenter et où il faudra en conséquence continuer de bâtir des logements et de développer l'activité économique.

Notre bilan carbone n'est guère fameux avec des émissions de 9 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> largement supérieure à celles enregistrées sur le territoire du grand Lyon davantage peuplé que le nôtre. Quant à identifier l'origine de ces émissions néfastes pour l'environnement et le climat, la principale reste les transports, de personnes et de marchandises, avec 2,6 millions de tonnes. A l'appui de ce chiffre, une étude européenne rendue publique en mars dernier par l'Institut national de veille sanitaire. Elle met en lumière les effets de la pollution atmosphérique par les particules fines émises par les moteurs, notamment sur l'espérance de vie, les maladies respiratoires ou cardio-vasculaires. Pour mémoire, et il faut garder cette donnée à l'esprit, l'Organisation mondiale de la santé recommande de ne pas dépasser la valeur de 10 microgrammes de particules par mètre-cube d'air, on en comptabilise 18,5 microgrammes à Marseille.

A égalité derrière les transports, avec 2,2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, l'industrie et les bâtiments, puis l'alimentation, avec 900 000 tonnes.

Ce seul profil climatique de notre territoire, par la vulnérabilité qu'il fait apparaître, permet déjà de tracer les voies d'intervention qui s'imposent à nous si l'on veut que la situation s'améliore. Le diagnostic étant posé, le traitement approprié passe par des actions de réduction.

Réduction du trafic automobile et donc des émissions par le report accru au collectif et aux modes doux de déplacement. Réduction de la consommation énergétique des bâtiments par l'isolation thermique et le recours élargi au solaire. Des économies dans la consommation d'énergie s'imposent d'autant plus que, sur notre territoire, nous produisons à peine un pour cent de l'énergie que nous consommons. Et réduction, aussi, des distances par la préférence donnée aux circuits courts de distribution des produits d'alimentation. Ce qui suppose que l'on se préoccupe de l'espace qu'on réserve ici à l'agriculture.

Quant aux activités liées à l'industrie et aux emplois qui en découlent, leur nécessaire préservation et même leur développement imposent que l'on se préoccupe très sérieusement de la conformité des installations aux normes, du choix judicieux du lieu et de la nature des implantations. D'où, on le comprendra aisément, la volonté qui est la nôtre de mettre l'accent sur l'économie de la connaissance. C'est là une source parfaitement identifiée et non polluante de croissance fondée sur le développement des synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, les entreprises et le marché.

La préparation du Plan climat territorial mobilise les services de MPM. De nombreux experts ont été et seront encore consultés. Le Conseil de développement a été mis à contribution, qui a créé une commission dédiée à ce sujet essentiel, et dont le président Boulesteix et les membres sont attachés à dégager les pistes qui permettront à chacun de participer de manière positive et dynamique à la construction d'un territoire offrant de meilleures conditions de vie dans un cadre préservé.

Il s'agit maintenant d'élaborer notre plan d'actions.

On ne part heureusement pas de zéro, puisque nous avons déjà engagé des actions en vue de favoriser et de développer la mobilité sans émission de gaz, qu'il s'agisse de piétonner le centre des villes, ce qu'on se propose notamment de faire tout autour du Vieux-Port, ou de mettre en place les dispositifs alternatifs à la voiture. Nous agissons également dans le domaine de l'habitat et notamment de la réhabilitation de l'ancien dégradé ou hors norme. Dans son fonctionnement, la communauté urbaine s'impose les efforts qui doivent faire de ses services une administration exemplaire.

Nous lançons aujourd'hui la phase de concertation, de communication et d'élaboration du plan d'actions. Cela va se traduire jusqu'à l'été par la tenue d'ateliers publics. Des ateliers thématiques sur le logement, les déplacements et l'activité professionnelle. Des ateliers géographiques sur l'est le centre et l'ouest du territoire métropolitain. D'autres ateliers encore : un pour MPM, un autre pour le Conseil de développement, un troisième pour l'extension d'Euroméditerranée... Au chapitre de la communication, il est prévu des séances publiques, une campagne d'information, un site Internet dédié.

Le but est d'aboutir à l'automne à une synthèse des ateliers, sous la forme d'un livre blanc des actions qui feront l'objet de scénarios prospectifs de façon à articuler entre elles les actions retenues. Une fois choisies et hiérarchisées, ces actions et le plan selon lequel elles seront budgétisées, engagées et conduites seront soumis au vote du conseil de communauté en juillet 2012.

A nous seuls, nous ne changerons évidemment pas le sort climatique de la planète et même pas celui du sud-est de la France. Mais en ne faisant rien au motif que ce serait de toute façon insuffisant à tout régler, nous ne pourrions qu'assister à une aggravation de la situation. Le pire serait qu'on s'y résigne. Or je suis certain que nous aimons toutes et tous assez notre région, nos paysages, la mer et son littoral, les conditions climatiques que nous envient les trois-quarts de l'Europe, bref, tout ce qui fait la qualité de la vie que nous voulons conserver et laisser aux générations à venir, pour que nous consentions aux efforts nécessaires à sa pérennité.

Je vous remercie.